

Procès-verbal
Comité de Direction Ligue Féminine de Handball
Mercredi 9 octobre 2019 par visio-conférence

Membres :

Présidente de la LFH : Nodjialem MYARO (*titulaire du pouvoir de Christian DUME, président de la CNCG*) ;
Représentants FFHB : Olivier KRUMBHOLZ, *sélectionneur (titulaire du pouvoir de Philippe BANA, DTN)* ;
Représentants des clubs : Jean-Marie SIFRE, *Paris 92* ; Daniel SENECLOZE, *Bourg de Péage* ;
Représentant des entraîneurs : Laurent BEZEAU ;
Représentant des médecins : Gérard JUIN ;

Invités présents :

Représentants FFHandball : François GARCIA, *DNA* ; Laetitia SZWED-BOBET, *conseillère de la présidente LFH* ;
UCPHF : Olivier GEBELIN, Pierre PRADEAU ;
AJPH : Benoît HENRY, *chargé de développement* ;
ZMaster : Thibaut DAGORNE, *délégué* ;
Salariées FFHandball/LFH : Marie PUECH, Cédric FILLON, Cécile MANTEL

Membres excusés :

Thierry WEIZMAN, *Metz* ; Perrine PAUL, *Toulon St Cyr* ; Christian DUME, *président de la CNCG* ; Philippe BANA, *DTN* ; Maria BALS, *représentante des joueuses* ;

Invités excusés :

Jean-Pierre FEUILLAN, *vice-président FFHandball* ; Éric BARADAT, *responsable du PPF féminin* ;
Sébastien GARDILLOU, *adjoint au sélectionneur France A* ; Sophie PALISSE, *St Amand les Eaux, représentante des clubs D2F-VAP* ; Olivier BUY, *représentant des arbitres* ;

La réunion est ouverte à 12h depuis le siège de la FFHandball.

I/ Approbation du PV de la réunion du 6 juin 2019

Les membres présents approuvent le PV à l'unanimité.

II/ Point exposition TV 2019-20

➤ Dispositif et programmation sur Sport en France

Nodjialem MYARO rappelle la mobilisation de la LFH, des joueuses et l'implication des pouvoirs publics et de partenaires qui ont permis d'aboutir à la mise en place d'un dispositif permettant une exposition jamais atteinte pour le championnat professionnel féminin : une rencontre diffusée sur Sport en France en clair et en direct lors de chaque journée du championnat (à partir de la J7, le 9 octobre), puis une majorité de rencontres des playoffs dont 4 matchs (1 demi-finale aller et retour et la finale aller et retour) en codiffusion sur Sport en France et la chaîne L'Equipe. Au total, environ 20 rencontres sont prévues en 2019-20, soit un volume jamais atteint précédemment par la LFH.

Cécile MANTEL précise que Sport en France a retenu le duo Jocelyn Veluire (commentateur) et Amélie Goudjo (consultante) pour assurer les commentaires de l'ensemble des matchs diffusés, finale incluse. Les membres du CoDir saluent ce choix, qui permet de retrouver Amélie sur tout le handball féminin français (Ligue Butagaz Energie, ligue des champions et équipe de France). Il est à cet égard signalé la bienveillance de beIN Sports qui a autorisé Amélie à commenter sur Sport en France en complément de son engagement avec beIN.

Les programmations de la première partie de saison ont été arrêtées par la LFH et Sport en France en tenant compte de l'intérêt des affiches et de la qualité et capacité des salles. Une programmation

prévisionnelle sur la phase retour de la saison régulière a été adressée aux membres du CoDir, qui sont invités à réagir s'ils le souhaitent. L'objectif est d'afficher la meilleure image du championnat, à travers les duels proposés mais aussi le spectacle dans les salles. Dans la mesure du possible chaque club sera exposé au moins une fois, a minima à l'extérieur pour ceux dont la salle ne permet pas d'accueillir convenablement une retransmission TV nationale.

Enfin, il est rappelé que les dates et horaires fixés pour les 4 rencontres de playoffs codiffusées sur L'Equipe sont les suivants :

- 1/2 finale aller : mercredi 1er mai 2020
- 1/2 finale retour : mercredi 13 mai 2020
- finale aller : mardi 19 mai 2020
- finale retour : dimanche 24 mai 2020 à partir 19h

Nodjialem MYARO précise qu'un premier bilan des diffusions sera opéré avec le diffuseur officiel et les clubs lors de la trêve de décembre et invite tous les acteurs de la LFH à faire leur maximum pour promouvoir les diffusions sur Sport en France.

➤ Cahier des charges des diffusions médias (TV et web)

La proposition d'annexe 4 au règlement marketing et communication de la LFH, qui constitue le cahier des charges à respecter en cas de retransmission TV et/ou web, a été transmis en amont aux membres et invités du CoDir. Il reprend globalement les obligations fixées en 2018-19 (en les allégeant un peu), applicables aux clubs de LFH et à tout opérateur média souhaitant diffuser un match de championnat. Le cahier des charges distingue le cas d'un match déjà produit et diffusé par Sport en France, dont le flux vidéo serait repris par un opérateur tiers, et les matchs non retransmis par Sport en France.

Les membres du CoDir approuvent à l'unanimité l'annexe présentée et s'accordent sur la nécessité du socle minimum comprenant, notamment, un tracé unique handball et une panneautique LED. L'enjeu est en effet de présenter un produit handball homogène et attractif pour le public, les partenaires et les prospects.

Jean-Marie SIFRE insiste sur l'enjeu pour les clubs de veiller à remplir systématiquement et prioritairement la tribune face caméras.

A une question de Thibaut DAGORNE, il est confirmé que les entraîneurs devront bien sûr donner leur accord pour la captation des images dans les vestiaires avant la rencontre.

III/ Perspectives trophées All-stars 2019-20 / conférence de rentrée 2020

Le CoDir a pris connaissance des réflexions du groupe de travail Communication de la LFH, qui ne permettent pas d'identifier une date propice en fin de la saison 2019-20 (mai ou juin) pour positionner l'événement de remise des trophées Allstars.

Dans ces conditions, le CoDir décide de reconduire un événement groupé (trophées Allstars et conférence de rentrée) avant la reprise du championnat 2020-21, avec le souhait que cet événement se tienne environ 8 jours avant la première journée. L'objectif serait en effet de pouvoir intégrer également un dispositif « média day » autour de l'événement, comme le font plusieurs autres ligues professionnelles, afin de couvrir les besoins des journalistes, des partenaires de la LFH et de la LFH elle-même.

Les représentants de l'UCPHF, de 7Master et de l'AJPH confirment être favorables à dissocier les trophées de la conférence de rentrée à compter de la fin de saison 2020-21, en anticipant la prise en compte de cette demande dès l'élaboration du calendrier 2020-21.

A cet égard, il est annoncé une première réunion du groupe de travail Calendrier / compétitions le 21 octobre prochain.

IV/ Questions diverses

1) Organisation de l'UCPHF et représentation dans les groupes de travail

Olivier GEBELIN informe les participants du recrutement par l'UCPHF de Pierre PRADEAU en qualité de directeur général et remercie la FFHandball d'avoir accepté de mettre gracieusement à disposition un espace bureau au sein de la Maison du hand.

Après s'être présenté, Pierre précise qu'il s'attachera à visiter les clubs pour les accompagner dans un diagnostic et des recommandations autour de leur structuration, notamment le jour de match.

Concernant la représentation de l'UCPHF dans les groupes de travail, Pierre PRADEAU indique qu'il transmettra un document actualisé, avec l'objectif de garantir la présence de l'Union à un maximum de réunions.

Au regard des priorités actuelles, Nodjialem MYARO estime que le groupe de travail sur l'autonomie pourra être réactivé, dans une forme à réfléchir, en début d'année 2020. Les membres du CoDir valident cette approche.

2) Réunion de travail en décembre

En accord avec l'UCPHF, Nodjialem MYARO signale qu'elle programmera une réunion à la Maison du hand dans la première quinzaine de décembre, sur une journée complète afin de permettre à chaque structure de se réunir séparément, avant un temps d'échange en commun. Une date sera rapidement proposée.

3) Comment faire peser le handball français au niveau européen ?

Benoît HENRY souhaite mobiliser toutes les parties prenantes, notamment les clubs, sur l'enjeu de s'organiser pour faire entendre la voix française au niveau de l'EHF, au regard de l'importance des sujets tels que les calendriers et les formules des coupes d'Europe.

Nodjialem MYARO, présidente du Women's handball board et membre à ce titre de l'Executif de l'EHF, confirme qu'il est indispensable que les clubs se structurent avec leurs homologues européens pour devenir un interlocuteur de l'EHF, sur le modèle du Professional handball board regroupant les clubs masculins européens.

4) Fin de la mission de Vincent Chupin

Nodjialem MYARO expose que la LFH a reçu la 2^{ème} facture de VCn International correspondant au solde de sa mission (3000€ HT), la 1^{ère} facture de 3000€ ayant été réglée dès le mois d'avril.

Elle rappelle une nouvelle fois son insatisfaction quant à la mission réalisée par cette société, notamment l'absence totale de contact avec les clubs et l'UCPHF, et souhaite que l'UCPHF se positionne sur le règlement ou non de cette facture.

Pierre PRADEAU précise que le sujet sera à l'ordre du jour de leur prochaine réunion de bureau directeur le 15 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 13h30.



Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH